



**SPECIAL
ELECTIONS
PROFESSIONNELLES
DU
4 DECEMBRE 2014**



**Les bonnes raisons de voter CGT au
Comité Technique Paritaire**

Lors des élections professionnelles de 2008, par votre vote, vous avez placé la CGT comme première organisation syndicale au Comité Technique Paritaire (C.T.P.).

Le 4 décembre 2014, vous aurez à renouveler vos représentants. Le résultat de vos votes déterminera votre pouvoir d'intervention dans les décisions qui vous concernent.

En votant pour la CGT, comme en 2008, vous confirmez votre choix d'un vote d'action déterminé.

La CGT communique et agit dans la transparence, voici donc un premier bilan concernant le Comité Technique Paritaire.

**Le 4 décembre, votre meilleur atout
au Conseil Général du Var, c'est le vote CGT !**

DES SERVICES SANS CESSE REORGANISES

Depuis 2008, les élus CGT au C.T.P. ont eu à étudier 15 à 25 dossiers par an, dont 69 concernaient des réorganisations de services ou de direction.

La CGT a été la seule organisation syndicale à **rencontrer systématiquement les personnels** concernés. En effet, comment se prétendre représentatifs du personnel, comment prétendre défendre leurs intérêts sans les avoir jamais rencontrés ?

A chaque fois, vos élus CGT ont su **entendre** et **porter** vos préoccupations.

A chaque fois, la CGT a pris le temps d'étudier les dossiers, d'en soulever les failles et les incohérences, obtenant même le report des projets non conformes, non cohérents ou insuffisamment travaillés par les Directions.

A chaque fois, la CGT a voté en faveur du projet lorsque l'intérêt des personnels et du service public était garanti et défavorablement lorsque le projet semblait risqué.

A chaque fois, vos élus CGT ont joué la **transparence**, en publiant un **compte-rendu** des débats et des votes de l'Administration et des trois organisations syndicales.

Tous ensemble

LE TEMPS DE TRAVAIL MIS A MAL

Modification de notre régime de congés, réduction des jours de R.T.T., modification des cycles de travail de certains personnels ou encore mise en place du Compte Epargne Temps au Conseil Général du Var, autant de sujet sur lesquels les élus CGT au C.T.P. ont eu à se positionner.

Sur ces questions, la CGT a pris soin de **vous informer** sur les enjeux de telles évolutions et de faire valoir **vos attentes**, par exemple par la signature d'une pétition sur les congés.

A chaque fois, la CGT a voté défavorablement au projet de l'Administration ou s'est abstenue lorsque vos acquis sociaux étaient remis en cause.



PRECARITE, EXTERNALISATION DES MISSIONS

La CGT a été en première ligne pour faire appliquer la loi de mars 2012 sur l'intégration, des contractuels. En séance, elle a fait **amender** le projet du Conseil Général afin qu'un plus grand nombre d'agents contractuels soient intégrés. En effet, comment exercer sereinement une mission de service public sans perspective de carrière, et comment envisager une carrière quand on est contractuel ?

La CGT a toujours revendiqué que les missions de service public devaient être exercées par des **fonctionnaires**. Le projet de **Partenariat Public Privé** envisagé pour la construction et l'entretien des prochains collèges a ainsi été vertement dénoncé par les élus CGT. Un tel partenariat n'a fait ses preuves ni sur un plan économique, ni sur un plan statutaire.

UN BILAN SOCIAL DEPLORABLE

Le dernier Rapport sur l'Etat de la Collectivité présenté au C.T.P. est encore plus inquiétant que les précédents : explosion des **arrêts de travail** pour raisons médicales, augmentation des **inégalités** sur la rémunération et la formation, mensonges concernant le soi-disant "effort pour le secteur social", ...

Ce Bilan Social fait apparaître un Conseil Général **malade**, malade de ses choix de gestion, malade de ses inégalités, malade de ses pratiques.

Chaque année, **les élus CGT dénoncent** l'absence de toute analyse de ce bilan par notre collectivité et réclame une autre politique en matière de gestion des personnels. Seule une politique favorisant les rémunérations, le déroulement de carrière, l'accès à la formation, la fin des inégalités et la prise en compte du bien-être au travail saura guérir notre collectivité.

LE DEROULEMENT DE CARRIERE

Chaque année, les élus CGT au C.T.P. ont à se prononcer sur les taux de promotion pour l'avancement de grade. La CGT a toujours revendiqué l'application de **ratios à 100 %** pour chaque catégorie de personnel, de manière à favoriser au maximum le déroulement de carrière des agents.

Les arguments des élus CGT au C.T.P. ont permis l'application dès 2011 d'un ratio à 100 % pour les agents de catégorie C de base, ainsi que pour les lauréats d'examens professionnels.

Le contexte économique et social actuel, la dégradation des conditions de travail confirment plus que jamais l'attachement de notre organisation syndicale à sa revendication d'ouverture de ratios de promotion à 100 %, tant du fait de la perte du pouvoir d'achat accusée par les fonctionnaires due à l'inflation, que du **gel du point d'indice** depuis 2010.

Grâce à vous, grâce à la confiance que vous avez accordée à la CGT en 2008, nous avons pu obtenir des avancées dont tous les personnels bénéficient aujourd'hui.

Ne nous arrêtons pas en chemin, les chantiers sont encore trop nombreux...

**Le 4 décembre, votre meilleur atout
au Conseil Général du Var, c'est le vote CGT !**



la cgt RÉVENDIQUE

- Des ratios d'avancement de grade à 100 %, dans tous les grades et dans toutes les filières ;
- Un déblocage des quotas de promotion interne ;
- Une revalorisation du point d'indice ;
- 1607 heures de bien-être au travail par an et par agent ;
- Une réelle prise en compte des aspirations des personnels lors de toute réorganisation de service ou de direction ;
- L'abolition de la précarité au Conseil Général du Var ;
- Un réel débat sur la Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences, sur le management, sur les maladies professionnelles, sur la prévention des Risques Psycho-Sociaux ;
- Un accès équitable à la formation pour tous les agents.

**Votez pour les candidats CGT
voté pour vous.**

**Le vote CGT,
votre meilleur atout !**

